

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le travail en questions

Déclaration du groupe CFTC

Cette résolution nous confronte une fois encore aux défis complexes liés à la question du travail et à son évolution : rémunération transparente et juste, augmentation salariale, conciliation des temps de vie, conquête de l'espace numérique, politiques de reconquête industrielle et d'innovation, accompagnement de la transition des emplois et des compétences, formation, recherche, intelligence artificielle, partage de la valeur, accroissement de la présence des salariés dans les conseils d'entreprise, place du dialogue social, restitution du pouvoir d'achat aux salariés et lutte contre les inégalités entre femmes et hommes.

Pour créer un environnement de travail juste et harmonieux, le renforcement du dialogue social est indispensable. Les relations de travail doivent être fondées sur la confiance, le respect mutuel et l'écoute active. Pour notre groupe, il est donc impératif de supprimer les ordonnances Macron, de promouvoir la négociation collective, de faire renaître les CHSCT, d'encourager la participation des travailleurs aux décisions qui les concernent, notamment par l'augmentation de la présence des salariés dans les conseils d'entreprise, en veillant à la féminisation.

Notre groupe appelle également à conquérir et façonner l'espace numérique. Ce monde évolue rapidement et nous devons être prêts à saisir les opportunités qu'il offre. Cela signifie notamment d'investir dans les infrastructures, de développer des compétences particulières chez les travailleurs et de promouvoir l'innovation technologique. Contrairement aux pratiques actuelles, la possibilité pour les organisations syndicales de communiquer par courriel aux salariés sans l'accord de l'employeur devrait également être garanti. Nous devons être en mesure de naviguer et travailler dans cet espace avec confiance, tout en protégeant notre vie privée et en garantissant la sécurité des données.

Par ailleurs, il est impératif de redonner du pouvoir d'achat aux salariés grâce à un meilleur partage de la valeur. Les travailleurs doivent disposer de revenus suffisants pour soutenir leur niveau de vie et contribuer à la croissance économique. Aussi, nous devons examiner attentivement les politiques fiscales et salariales afin de créer un environnement qui favorise une répartition et partage plus équitable des richesses et permette aux salariés de bénéficier des fruits de leur travail.

Enfin, pour la CFE-CGC, il est crucial de créer un environnement propice à un équilibre sain entre travail et vie personnelle et de permettre une meilleure mobilité et de garantir un accès au logement. Cela implique de promouvoir des politiques de congé parental et des conditions de travail qui permettent aux individus de s'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel.

En travaillant et en dialoguant ensemble, en cultivant la confiance, en plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations et en faisant la promotion des politiques et des pratiques inclusives, nous serons alors en mesure de bâtir un avenir meilleur pour toutes et tous. Engageons-nous collectivement à œuvrer en faveur d'une société équitable, dynamique et résiliente, où chaque individu aura la possibilité de réaliser son plein potentiel et de créer une juste valeur à son travail.

Le groupe CFE-CGC votera cette résolution.